

## Réunion de comité du 10 janvier 2026.

**Présents** : Jeanne ASSANT, Jean-Jacques FREY, Gisèle FUCHS, Daniel GERRER, Denise GERRER, Antoine HARTMANN, Christiane KLINGER et Roger KLINGER qui nous accueille dans son monde féérique de la période de Noël.

Avec l'échange de vœux de nouvel an, on apprend que la sonde de température extérieure ne fonctionne plus, que le réfrigérateur du couloir a une odeur désagréable (déjà signalé) et fait du bruit la nuit, que le réfrigérateur de l'office a l'air mal en point, que les radiateurs chauffants des chambres nuisent au sommeil (bruit de ventilateur), que la porte pleine de la salle à manger empêche de voir les entrants, et que le placo dans le couloir n'est pas jointif. Comment remédier à tout cela ???

Retour sur le rapport de l'APAVE concernant notre installation électrique : Jean-Jacques pense pouvoir corriger la vingtaine d'observations émises et Daniel lui propose son aide. Nous ne donnerons donc pas suite au devis (4000 €) de l'électricien (Henry à Guebwiller). L'an prochain l'APAVE fera automatiquement un nouveau contrôle (obligatoire) et nous verrons ce qu'il en est.

La finition des chambres suppose des travaux peu compatibles avec la présence de passants. Nous envisageons donc de confier ces travaux à un professionnel (rebouchage, ponçage et première couche) après que le plaquiste ait fini les joints.

Examen des devis concernant l'installation d'une cuisinière à bois (4000 € pour la cheminée et 4000 € pour l'acquisition de la cuisinière). Pas d'accord : Jeanne et Gisèle préfèrent qu'on finisse d'abord le chantier actuel, Antoine indique qu'on va recasser pour la cheminée. On ne fait rien pour le moment.

Chantier sanitaires : Daniel a encore relancé Burgunder (Kruth) qui est débordé en ce moment. On continue d'attendre. Faire nous-mêmes est compliqué car il faut enlever WC et lavabos qui vont manquer (combien de temps ?) aux gens qui séjournent.

Chantier façade. On attend également la venue d'un professionnel (Potera ou Jung) pour nous donner des conseils : faut-il enlever l'existant pour refaire, faut-il recouvrir avec des bardeaux, faut-il en profiter pour isoler ? Est-ce autorisé des bardeaux de bois ? C'est à l'extérieur, et même à l'intérieur, c'est l'espace vide ou inflammable derrière le bois qui est interdit. Si on refait la même chose (même teinte et même crépis) nous n'avons pas besoin d'autorisation, pense Gisèle. A voir.

Notre contrat « électricité » : nous sommes chez EDF et avons un contrat FLEXIBLE (adapté aux multisites) avec Heures Pleines et Heures Creuses.

EDF flexible optizen notre contrat actuel	OCTOPUS contrat Que Choisir	EDF Tempo avec 22 jours rouges (chers) par an mais jamais le weekend	EDF zen weekend + pour résidences secondaires
Abonnement/mois 27,06 € TTC	23,32 € TTC	23,88 € TTC	23,32 €
HP 17,08 € TTC	0,189 € TTC	Bleu 300 j 12,82 € HC et 14,94 € HP	0,159 € le ven sam dim
HC 12,25 € TTC	0,189 € TTC	Blanc 43 j 13,91 € HC et 17,30 HP	0,212 € le lun mar mer jeu
+ contributions		Rouge 22 j 14,60 € HC et <b>64,68</b> HP	
HC 3h10-8h10 et 14h10-17h10		Rouge de 6h à 6h entre 01/11 et 31/03 pas sam dim fériés	

En juin, nous avons consommé 370 kWh en HP et seulement 126 kWh en HC. Ne pouvant pas gérer les heures pleines et creuses, le tarif Base est sans doute plus indiqué. Le mois d'août est depuis quelques années le mois de notre consommation maximale (mais aussi le mois de notre fréquentation maximale). L'étude d'autres possibilités (tableau ci-dessus) n'ayant pas abouti à une conclusion évidente, Daniel sollicitera un conseiller EDF ou ... l'intelligence artificielle pour nous aider.

Organisons-nous une formation pour les gardiens ?

Lors d'une journée de travail ou un weekend spécifique et pour parler de quoi ?

- Sécurité : co
- connaître les alarmes, le lieu de regroupement, le site recueil (avec Gérard)
- Santé : connaître les tél d'urgence, les gestes d'urgence, le DAE
- Refuge : chauffage, eau, électricité, échelles, vaches, bois, chiens
- Service : stock, prix, poubelles, bivouac, wc, parking
- Prudence : feu, argent, alcool

Un groupe d'enfants, accompagné d'adultes mais qui ne sont pas les parents, nous resollicite après un refus. Oui, nous les avons déjà accueillis mais à titre exceptionnel (pas d'autre hébergement et en itinérance). Si on renouvelle, ça devient une habitude et c'est contraire à la loi (nous ne sommes pas habilités à les recevoir et donc ça ne peut se faire qu'en cas d'urgence).

Une enveloppe de garde, envoyée via la poste et, malheureusement, contenant des espèces (environ 200 €) semble avoir disparu. L'envoi d'espèces par la poste est risqué et surtout interdit. Nous ferons une estimation en comparant les stocks précédant et suivant ainsi que les réservations des nuitées, puis nous ferons une déclaration à l'assurance. Et on verra.

*Les toasts, tartes flambées, bouchées à la reine, coupes de glace et petits gâteaux accompagnés de crémant, vin blanc, vin rouge, eau, café, etc... nous ont donné l'envie de revenir chez Christiane dès le 06 février.*

Anne-Laure